

ASSOCIATION "BERGERIE DE BERDINE"

**Hameau de Basses Courennes
84750 Saint Martin de Castillon**

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 24 MARS 2007

Présents : Laurent BANFI, Cathy BELLOIN, Benjamin BOUNIOL, Irène CHAULAN, Colette CLEMOT, Marie Françoise et Michel CUCHET, Odile et Claude FADY, Christine FANNI, Claudette et Bernard HILAIRE, Jean Claude MERCADAL, Jean Pierre MIROUZE, Eugène et Louise PELENC, Marie Andrée PEROT, Christian QUILGHINI, Isabelle et François RIBERT, Josiane SAINTPIERRE, Huguette SELTZ, Alice THOBIE.

Absents excusés : Jean Michel AJOT Hubert DUBOIS, Pierre FULLANA, commissaire aux comptes, Paul FULLANA, Janine ETIENNE, André LARROQUERE, Simone SAINTPIERRE, Pierre Emmanuel SUET, Gilbert VALIER.

Assistait à la réunion Hubert IZAC qui fait acte de candidature pour adhérer à l'association.

Le compte-rendu de l'assemblée générale de l'année 2006 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL présenté par la présidente.

Accueil : au 31 décembre 2006, 42 personnes sont à Berdine depuis plus d'un an, dont 13 depuis plus de 5 ans. C'est grâce à ce noyau que la communauté a pu gérer de façon satisfaisante les 107 arrivées et les 111 départs survenus dans l'année 2006, la moyenne quotidienne étant de 76 personnes dont l'âge moyen varie de 25 à 50 ans..

Accompagnement social : La présidente Josiane Saintpierre est satisfaite du travail de Sabine et de Audrey, toutes deux salariées, dans le travail d'accompagnement social et de suivi administratif des personnes hébergées. Alain, ancien résident actuellement salarié, assure tous les rendez-vous médicaux, administratifs ou autres de tous les pensionnaires, ce qui représente une moyenne de 2 déplacements par jour. Les problèmes de santé sont traités par J.Pierre Mirouze, le suivi étant assuré par Jean Michel et Marie Andrée, tous deux d'un dévouement exemplaire dans cette délicate mission. Berdine peut continuer à héberger des malades, mais ne peut prendre en charge les cas trop lourds.

Plusieurs amis, adhérents ou non à l'association, apportent leur concours dans différents domaines, jardin, comptabilité, informatique. A ce propos, Josiane évoque la nécessité de réunir, en plus des réunions « jardin », le Conseil d'administration au moins une fois par semestre. La prochaine réunion du Conseil est fixée au samedi 9 juin. Elle sera confirmée en temps voulu. Josiane indique également la possibilité d'utiliser les services d'une amie retraitée, Andrée Bonneau pour l'aider aux tâches administratives et lui permettre d'être plus souvent sur les chantiers avec les Berdinois.

Travaux et activités

Construction en février et mars par une entreprise du local chaufferie et du silo à plaquettes et du réseau enterré permettant l'alimentation en chauffage de 50 chambres et appartements, du réfectoire, des cuisines et de la chapelle. Pose et installation de 30m² de panneaux solaires pour l'alimentation en eau chaude des douches communautaires. L'ensemble, inauguré le 4 octobre, a coûté 300 000 euros, financés à 80% par l'ADEME, le Conseil Régional et l'Europe.

Aménagement d'un atelier de poterie dans un ancien hangar. Poursuite du chantier d'entretien de l'environnement commencé en 2003. Certains résidents, sous l'impulsion d'Alice Thobie, prennent soin des jardins floraux qui embellissent l'environnement du village.

Le maraîchage devient une activité rentable (hors investissement), grâce à la vente de légumes, en nette augmentation. Cette progression est due à l'efficacité de l'équipe « jardin », et au suivi

assuré par quelques amis. La conservation en chambre froide et le transport réfrigéré contribuent à l'amélioration de la qualité des légumes, tant pour l'autoconsommation que pour la vente. Les ventes de bois ont progressé de 7%, grâce au dynamisme des équipes de livreurs et à l'économie sur l'autoconsommation du fait de l'installation de la chaufferie.

Les projets concernent le chauffage collectif, qui doit se prolonger jusqu'à la Maison Sainte Agnès, l'aménagement de deux chambres avec mezzanine, l'achèvement de la salle de sports et la construction de hangars près de la bergerie. Le hangar prévu sous la grande serre pourra être installé en 2008 lorsque le nouveau Plan Local d'Urbanisme sera adopté.

Un projet plus lointain concerne un bâtiment écologique de 12 à 15 chambres, pour y loger les personnes vieillissantes ou malades. Il devrait être finalisé dans le courant de l'année 2007.

RAPPORT FINANCIER (voir le détail dans les tableaux joints du compte de résultat)

A noter : l'augmentation sensible des ventes de légumes (+29 %), du bois de chauffage (+7%), tandis que les ventes de fromages de chèvre et de pain sont en diminution. L'ensemble des charges est en diminution de 12 % par rapport à 2005. L'ensemble des produits a légèrement régressé (-0,14%).

Première motion : Le bénéfice d'exploitation, qui s'élève à 80 456,93 €, est affecté au report à nouveau. Cette motion a été adoptée à l'unanimité

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes Pierre FULLANA qui n'a pu être présent, a certifié que les comptes sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Il souhaite que l'assemblée générale nomme un commissaire aux comptes suppléants.

Deuxième motion : Un commissaire aux comptes suppléant est nommé, auprès de la SARL Jean et Bernard Causse. Cette motion est adoptée à l'unanimité

Troisième motion : Le rapport moral et le rapport financier ainsi que le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité par les membres présents, qui donnent quitus aux administrateurs.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont réélus à l'unanimité : J.Michel Ajot, Benjamin Bouniol, Michel Cuchet, Claude Fady, Christine Fanni, Claudette Hilaire, Jean Claude Mercadal, Christian Quilghini, Isabelle Ribert, Josiane Saintpierre, Huguette Seltz, Alice Thobie.

COTISATION ANNUELLE : elle est fixée à **35 euros minimum** par adhérent.

ADMISSION D'UN NOUVEAU MEMBRE : Hubert IZAC est accepté à l'unanimité comme membre de l'association.

Le Conseil d'administration procède à l'élection du Bureau :

Présidente : Josiane Saintpierre

Vices-présidents : Michel Cuchet – Claude Fady

Secrétaire : Huguette Seltz

Trésorière : Claudette Hilaire

Secrétaire adjointe : Christine Fanni